MORTEMART

TRAIT D'UNION

N° 2 - Janvier 2021

Mairie de Mortemart
1, rue des Augustins
87330 Mortemart
Tél. : 05 55 68 12 11
Courriel :
mairiemortemart@wanadoo.fr
mortemart
Site internet :
www.mortemart.fr

TRAIT D'UNION

Bonne Année 2021

"Toute l'équipe du Conseil Municipal de Mortemart vous adresse, ainsi qu'à vos familles, ses vœux les plus chaleureux pour 2021.

Si nous devions résumer le chapître qui vient de se terminer, nous pourrions dire que l'histoire de l'année 2020 fut hors norme, éprouvante, voire angoissante.

Toutefois, c'est aussi dans ces situations d'exception que ressurgit le meilleur de nous mêmes. Entraide, bienveillance, dévouement... ont refait surface lors des moments les plus difficiles.

Il est certain que cette nouvelle année s'annonce incertaine. Nous devrons rester vigilants, unis, solidaires afin de garder espoir. Nous saurons faire face, panser nos blessures, pour enfin savourer le plaisir de nous retrouver et profiter pleinement du vivre ensemble."

Les Plus Beaux Villages de France®

Rédaction :
Commission communale
Lien Social-Communication

Crédit Photos :
Mairie de Mortemart,
Sabine Massé, Quentin Delfau

Conception :
Bureau de dessin D. VALLE
11 Le Pâtural
87700 ST-MARTIN-LE-VIEUX
Tél. : 05 55 70 32 84
valle.d.pro@wanadoo.fr

Secrétariat de Mairie
Nouveaux horaires d'accueil du public :
Le mardi de 13 h 30 à 17 h 30 et
le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30
Accueil téléphonique inchangé :
Les lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
et le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Horaires d'ouverture de
l'Agence Postale Communale :
du lundi au vendredi de 14 h à 16 h 30

Population de Mortemart
au 1er janvier 2021 :
117 habitants

Hommage à Noeline Jubb

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition subite de Noeline Jubb, le 29 novembre dernier.
C'est par amour pour la France qu'avec Steve, son époux, elle était venue s'installer dans notre village. Ella aimait et appréciait le charme de Mortemart. Toujours souriante, avenante, ayant le contact facile, c'est avec enthousiasme que Noeline avait accepté de contribuer à la vie communale comme conseillère municipale de 2014 à 2020. Elle participait activement à toutes les réunions, manifestations et animations de la municipalité. Elle avait initié avec succès les concerts d'été sous la Halle et soutenu tous les projets de l'équipe communale.
Nous garderons de Noeline l'image d'une dame aimable et discrète qui aimait et défendait Mortemart.
A sa famille, nous adressons nos condoléances les plus sincères.

Nicole Gontier et son Conseil Municipal

En dépit de la barrière de la langue, Steve et Noeline Jubb, originaires de Grande-Bretagne, sont très vite allés à la rencontre des habitants de notre village et ont cherché à s'intégrer en s'investissant dans la vie locale. Sous l'impulsion de Noeline, ils ont activement contribué à l'animation musicale et touristique de Mortemart par leur implication dans l'association Mortemart-Tourisme en Limousin. Tour à tour organisatrice, imprésario et promoteur de nombreux concerts donnés par des formations auxquelles Steve appartenait, Noeline savait partager sa passion pour la musique. Cuisinière hors pair, aimant recevoir et décorer, elle apportait une touche « British » aux réceptions de l'association.

C'est à Steve et leurs enfants que les voisins et amis de Noeline, collègues de la municipalité, membres de l'association touristique, expriment le plaisir qu'ils ont eu de vivre ces moments avec elle. Ils ne l'oublieront pas.

Marie-Catherine Barret-Bonnin, *maire*
Ancienne Présidente de l'association
Mortemart-Tourisme en Limousin

Le mot des conseillers départementaux

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
c'est vrai, il y a déjà 5 ans, c'était en mars 2015, un système guerrier venait tuer nos compatriotes de Charlie Hebdo à Paris puis ailleurs, pour attaquer la laïcité et la République. Et les choses recommencent aujourd'hui…
C'est vrai, il y a plusieurs mois, c'était en mars aussi, un virus guerrier pénétrait nos espaces et se répandait jusque chez nous, jusqu'en Limousin. Et les choses recommencent aujourd'hui…
C'est vrai aussi que dans les moments de folie où l'on ne sait plus d'où vient le risque, d'où vient le mal, il est important de se serrer les coudes et il est très important aussi que la solidarité humaine reste une priorité dans ce contexte de crise.
Le Conseil Départemental constitue alors un échelon indispensable pour déployer des services publics répondant aux besoins des citoyens, orchestrer des actions de proximité visibles, efficaces et rassurantes pour la population, pour les associations et les entreprises quand tous les repères volent en éclat.
Le Conseil Départemental sait réagir rapidement. Il sait anticiper les annonces présidentielles car il connait très bien le terrain. Il vit avec les gens d'ici toute l'année. Il est le partenaire privilégié des communes et de leurs habitants. Ce seront eux les acteurs moteurs de la reprise. Grâce à sa politique d'investissement, le Conseil Départemental constitue un soutien incontournable à notre économie locale, à nos écoles et à nos collégiens, à nos routes et à nos réseaux, à nos publics les plus fragiles et âgés.
Aujourd'hui, nous tenons à remercier vos nouveaux maires, élus ou réélus, ainsi que leurs conseils municipaux d'avoir bien voulu insérer notre contribution au sein du bulletin municipal de votre commune.
Malgré le contexte morose que nous connaissons au moment où nous écrivons cet article nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021 et surtout, prenez bien soin de vous et de votre entourage.

Martine Fredaigue-Poupon
et Stéphane Veyriras

Gendarmerie de Val d'Issoire

C'est avec plaisir que je fais perdurer les conseils de l'adjudant Boguet ; notre commandant de brigade a été muté au 1er août 2020 à la brigade de Villandraut en Aquitaine après 5 années passées en Haute-Vienne.

La brigade de Val d'Issoire s'est armée de 3 nouveaux gendarmes. En janvier, le gendarme Marty nous a rejoints provenant du PSIG de Cahors. Le gendarme Doizon était affecté jusqu'en mai 2020 à la brigade de Mereville au sud de l'Essonne. Pour finir avec les présentations, le 1er juin 2020, le gendarme Bourdillaud est arrivé de la brigade d'Éguzon-Chantôme dans l'Indre.

Cette année, je souhaite vous sensibiliser sur les dangers liés aux escroqueries sur internet. Un nouvel outil est en cours de création pour vous aider dans les démarches ou pour un éventuel dépôt de plainte. Il s'agit de la plateforme THE-SEE. Ce site aura pour but de centraliser toutes les escroqueries commises sur internet, procéder aux recoupements en ayant toujours pour objectif de garantir vos droits.

L'acronyme THESEE signifie Traitement Harmoni-sé des Enquêtes et des Signalements pour les E-Escroqueries. Le site pourra être utilisé pour 8 modes opératoires : piratage de mails ou de profils de réseaux sociaux - escroquerie à la petite annonce ou faux acheteurs - escroquerie à la petite annonce ou faux vendeurs - fausse location - ransomware - chantage en ligne – escroquerie aux sentiments - faux site de vente.

Sur internet, vous pouvez être démarchés pour de bonnes affaires, des offres d'emploi alléchantes diverses et va-riées. Gardez à l'esprit qu'un employeur ne vous transmettra pas un chèque pour vous payer avant d'accomplir une mission pour laquelle vous postulez ou pour laquelle vous avez été démarché.

Les militaires de la brigade de Val d'Issoire peuvent vous accueillir pour vous conseiller, vous aider et répondre au mieux à vos sollicitations tous les lundis de 14 à 18 heures. Nous pouvons également vous recevoir les vendredis matin ; cependant, une prise de rendez-vous préalable sur le site service-public.fr est nécessaire depuis septembre 2020.

Vous pouvez vous rendre à la brigade de Bellac du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures ; les dimanches et jours fériés de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures.

En cas d'urgence, composez le 17.

Maréchal des logis Chef Romain Galtaud
Commandant par intérim de la brigade de Val d'Issoire

Le centre de secours de Val d'Issoire

2020 restera une année particulière avec cette crise sanitaire sans précédent sur notre territoire. Les Sapeurs-Pompiers ont rapidement mis en place un protocole rigoureux à suivre avant l'engagement des moyens, pendant l'intervention et au retour de la mission. Nous avons pu ainsi poursuivre nos actions de secours tout en protégeant les victimes secourues et les intervenants Sapeurs-Pompiers. Nous ne pouvons que vous encourager à rester vigi-lants, précautionneux afin de préserver la santé de tous.

Recrutement :

Stanislas Godrie depuis septembre 2020 en mutation du CIS Le Dorat. Eloïse Raimond depuis novembre 2020 en mutation du CIS Bellac. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous. *Le Centre de Secours est toujours à la recherche de toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir à ses côtés pour porter secours. Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre !!! Contact possible au 06.07.38.48.90 ou bien par mail : cis.mezieres@sdis87.fr*

Cessation :

Stéphane Riffaud, engagé depuis le 1er aout 1995, a cessé son activité de Sapeur-Pompier volontaire le 1er janvier 2020. Il aura gravi les échelons tout au long de sa carrière jusqu'au grade d'Adjudant-Chef. Bravo pour cet engagement de presque 25 années durant lesquelles il a oeuvré en tant que moniteur de secourisme pendant 20 années pour former ses collègues du Centre de Secours de Val d'Issoire mais aussi des CIS voisins.

Nominations :

Stéphane Riffaud est nommé au grade de Lieutenant Honoraire, Anthony Depierrefixe est nommé au grade d'Adjudant-Chef, Gaël Morgat est nommé au grade d'Adjudant.

Décorations pour 2020 :

- Médaille d'Argent, 20 ans de service : Nathalie Pailler,
- Médaille de l'Union départementale : Stéphane Riffaud.

Formations Individuelles :

- *Formation Conductrice Engin Pompe 40 h : Elodie Morgat*
- *Formation Chef d'Agrès 1 Engin 1 Equipe (Sergent) 48 h : Stanislas Godrie*
- *Formation Recyclage Sauvetage Déblaiement 8 h : Fabien David, Anthony Depierrefixe, Francis Courtois, Gaël Morgat et Sébastien Macedo.*

Jeunes Sapeurs Pompiers :

Les cours se font tous les samedis matin de 8h à 12h au Centre de secours de Bellac. Vous pouvez intégrer cette école à partir de l'age de 13 ans, donc n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé au 06.07.38.48.90. ou bien par mail : cis.mezieres@sdis87.fr

Bilan opérationnel :

L'activité opérationnelle a été impactée par le confinement, entraînant une baisse des interventions de 20% environ sur les mois de mars, avril et mai. Durant l'été, l'activité a connu une hausse significative.
Nous avons effectué environ 220 départs en 2020. Environ 150 interventions effectuées sur le secteur de 1er appel composé des communes suivantes : Gajoubert, Montrol-Sénard, Mortemart, Nouic, St Barbant, St Martial/Isop et Val d'Issoire. Et plus de 60 renforts sur les secteurs voisins de Bellac, Le Dorat, Nantiat ainsi que sur les départements de la Charente et de la Vienne.

Nous vous souhaitons une excellente année 2021 remplie de convivialité.

Capitaine Patrick Pailler

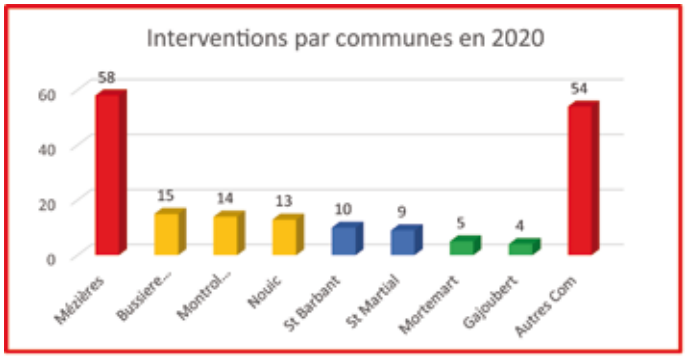

Location des salles polyvalentes pour des évènements privés

Tarifs été (du 1er mai au 30 septembre)

- Avec cuisine : habitant de la commune 100 € - non habitant 150 €
- Sans cuisine : habitant de la commune 50 € - non habitant 100 €

Tarifs hiver (du 1er octobre au 30 avril)

- Avec cuisine : habitant de la commune 120 € - non habitant 170 €
- Sans cuisine : habitant de la commune 70 € - non habitant 120 €

Forfait vaisselle : 30 €
Caution : 150 € (restituée après l'état des lieux en cas de location avec cuisine)
Location de mobilier utilisé à l'extérieur : Table 1,60 € - Chaise 0,50 €

Message de la Commission Municipale "Lien Social"

"Nous remercions celles et ceux qui ont répondu à nos questionnaires que nous joignons de nouveau à ce bulletin pour les personnes qui n'ont pas encore participé."

La gestion des déchets

Les emballages

Depuis le 1er juillet 2020, la totalité des emballages en plastique et en métal se trient. Inutile de les laver, il suffit de les vider soigneusement et de les déposer dans le conteneur jaune de l'Eco Point. Les emballages en verre se déposent, eux, dans le conteneur vert, comme les bouteilles en verre. Ne se trient pas la vaisselle en verre et en porcelaine, ainsi que les objets en plastique, ils se jettent. Voir le détail ci-contre.

L'Eco Point n'est ni une déchetterie, ni une décharge sauvage. Les objets doivent être déposés dans les conteneurs selon les catégories de tri.

Les encombrants

Les encombrants sont des déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitent un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques et divers objets en matières plastiques.

La collecte des encombrants est effectuée par l'association Maximum qui, agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion des professionnels et des personnes morales. Maximum intervient selon le mode « porte à porte ». Pour bénéficier de ce service, il faut impérativement s'inscrire auprès de la mairie qui transmet à l'association la liste nominative des demandeurs, au plus tard la veille du ramassage.

Les prochaines dates de collecte à Mortemart seront le 8 avril, le 11 août et le 22 novembre 2021.

Bon à savoir

- Les agents de Maximum n'entrent pas chez les particuliers, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 h le matin, horaire du début de la collecte. Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.
- En cas d'oubli d'inscription, les encombrants ne sont pas collectés et la collecte est reportée à la prochaine date.
- Les volumes supérieurs à 4 m^3 ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Dans ce cas, les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter Maximum afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.

Sont exclus de la collecte

- Les déchets verts
- Les gravats
- Les produits qui ont pour destination les Eco -Points
- Les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer des risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou, d'une façon générale, dommageables pour l'environnement comme les produits chimiques, peintures, phyto-sanitaires, solvants
- Les huiles usagées
- Les pneus
- Les tôles en fibrociment
- Les bâches agricoles
- Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- Les poêles et bidons non vidés.

Le débarras de la cave au grenier

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, Maximum réalise des débarras de la cave au grenier sans écrémage. Sur demande, l'association se rend sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras. Un devis est alors proposé avec photos. Le montant dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser.
Après acceptation, une équipe vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévue avec le particulier.

Maximum
Les Masgrimauds - 87160 Mailhac-sur-Benaize
Tél. : 05 55 76 22 78 - Mail : maximum87@orange.fr

Les déchetteries

Les autres déchets, ne relevant ni des encombrants, ni des ordures ménagères ou des produits à destination des Eco Points, doivent être triés et déposés dans les déchetteries du territoire, selon le planning suivant.

Horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales							
Déchetteries	**Lundi**	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**	**Dimanche et jours fériés**
Nouic	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	fermées
St Bonnet de Bellac	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?
05 55 12 12 87 - www.syded87.org

À jeter ? À trier ? Téléchargez l'appli Guide du tri

SYDED HAUTE-VIENNE tous écocitoyens !

CITEO

Les services de proximité

Appels d'urgence

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18

La brigade de gendarmerie de Val d'Issoire - 54, route de Blond à Mézières-sur-Issoire - est ouverte le lundi après-midi de 14h à 18h et le vendredi sur rendez-vous au 05 55 68 30 67.

Gardes des Médecins

La régulation médicale permet, en composant le 15, tous les jours de 20h à 8h, les samedis de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés, d'obtenir une réponse médicale adaptée : conseil médical, consultation sur point fixe au cabinet du médecin d'astreinte dans le secteur, envoi d'un médecin le soir et le week-end.

Professionnels de santé

Maison médicale des Cèdres
5 avenue de Bellac - 87330 Mézières-sur-Issoire
Médecins : Docteur Richard Smoot et Sigizo Wiegersma, médecin remplaçant - tél : 05 55 68 39 29
Masseur Kinésithérapeute : Valérie Quinat - tél : 05.55.60.79.37

Pharmacie - 5 place du Docteur Justin Labuze
87330 Nouic - tél : 05 55 68 33 00 : Serge Nougier

Psychologue : François Tabuteau - tél : 06.42.50.82.61

Cabinet d'infirmières - 2 place du Docteur Justin Labuze
87330 Nouic - tél : 05 55 60 46 48

Assistante Sociale

Solène Gauthier - Antenne de Blond
3 rue du 7 août 1944
Sur rendez-vous - tél : 05 55 68 66 45

Association BMPAH (Bellac Mézières Personnes Agées et/ou Handicapées)

La B.M.P.A.H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. Elle propose un service mandataire d'assistante de vie (aide à la personne, garde à domicile) et d'employée familiale (ménage, courses, repas, promenade). Elle apporte son concours pour le recrutement d'une aide à domicile, pour effectuer les feuilles de salaires et les démarches auprès de l'URSSAF et de l'IRCEM. Elle accompagne au quotidien pour le remplacement lors des congés ou des maladies, la gestion des contrats etc…
Ce service est assuré par Nathalie Ressot, du lundi au vendredi de 14h à 15h au bureau de l'association : 3 Centre André Reynaud à Mézières-sur-Issoire. En dehors de ces horaires, un message peut être laissé sur le répondeur au 05 55 60 40 38 en indiquant ses coordonnées. Elle tient également une permanence 2 place Carnot à Bellac, du mardi au vendredi de 9h à 11h. En dehors de ces horaires, un message peut être laissé sur le répondeur au 05 55 60 24 66.
Mail : bmpah.mandataire@sfr.fr

Permanences à Bellac

- Mairie

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
Le mardi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)
Les 2e et 4e mercredis. Sur rendez-vous au 39 60

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
Une fois par mois le jeudi matin sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie au 05 55 68 10 61.

- CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Sur rendez-vous à la conciergerie de la Sous-Préfecture - 8 rue Lamartine au 36 46 hors période scolaire

- ADPAD (Association d'Aide à Domicile aux Personnes Agées et en Difficulté)

14 rue Jean-Jaurès - tél : 05 55 68 73 37.

- Maison des Associations - 9 rue Chanzy

MSA (Mutualité Sociale Agricole)
Le mercredi de 9h à 12h30 sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous au 05 44 00 04 04

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)
Le samedi de 9h à 11h - tél : 09 60 38 72 16

Permanence des Conseillers Départementaux

Chaque mois, les permanences sont assurées dans les mairies de 11h à 12h, comme suit :
- Le 1er à Bellac
- Le 5 à Val d'Oire et Gartempe - Bussière-Poitevine
- Le second lundi à Val d'Issoire - Mézières-sur-Issoire
- Le 8 à Compreignac
- Le 24 à Nantiat
- Le 28 à Blond ou à Cieux en alternance

Médiathèques

Médiathèque Paul Lavergne de Val d'Issoire - Place de la République à Mézières-sur-Issoire ouverte mardi et samedi de 10h à 12h, mercredi et jeudi de 14h à 17h.
Médiathèque René Rougerie de Nouic - 1 place du Docteur Justin Labuze ouverte mardi de 14h à 17h, mercredi de 15h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h30, samedi de 10h à 12h.

Quelques échos de 2020

En extérieur

Du 5 juillet au 30 août, le traditionnel **Marché Campagnard**, organisé les dimanches d'été par la Mairie de Mortemart, a investi la Halle de 9h à 13h en appliquant les mesures sanitaires en vigueur. Très apprécié pour son ambiance bon-enfant et la qualité des produits proposés, il a attiré cet été encore de nombreux visiteurs, d'ici ou d'ailleurs.

Ne pouvant maintenir la fête du 14 juillet inaugurée en 2019, du fait de la situation sanitaire, l'association Mortemart-Tourisme en Limousin (MTL) a proposé aux habitants du village une **Journée de la Pêche** au bord de l'étang du Château des Ducs, le dimanche 18 juillet, sous un ciel bleu azur. Un moment amical, façon auberge espagnole, avec la présence d'une vingtaine de pêcheurs de tous âges. Tablées festives, intermèdes musicaux improvisés : une belle façon de redonner du baume au coeur après le confinement du printemps.

Le dimanche 6 septembre, MTL a également reconduit son **Vide-Grenier** dans les rues fleuries de Verdilhac et de l'Evécaud. La journée durant, nombre de visiteurs ont déambulé entre les stands des exposants, qui étaient près d'une trentaine, dans une atmosphère conviviale.

Le samedi 19 décembre, la municipalité a organisé son **1er Marché de Noël**, de 14h30 à 18h30, dans le respect des mesures sanitaires et du couvre-feu. Un franc succès populaire dans le village paré de ses habits de fête, en présence de 18 producteurs et artisans d'art. L'arrivée du Père Noël a suscité un réel engouement. Son traîneau était mené par Théo, de l'association Skodenar, et ses superbes chiens, largement photographiés et câlinés par les enfants. L'animation musicale assurée par le duo acoustique anglais « Green Leaves Down » et le DJ Kévin a enchanté l'auditoire. Ce fut aussi l'occasion pour la municipalité d'offrir aux enfants du village et aux aînés qui étaient présents leurs cadeaux de Noël.

Journée Pêche

Arrivée du Père Noël

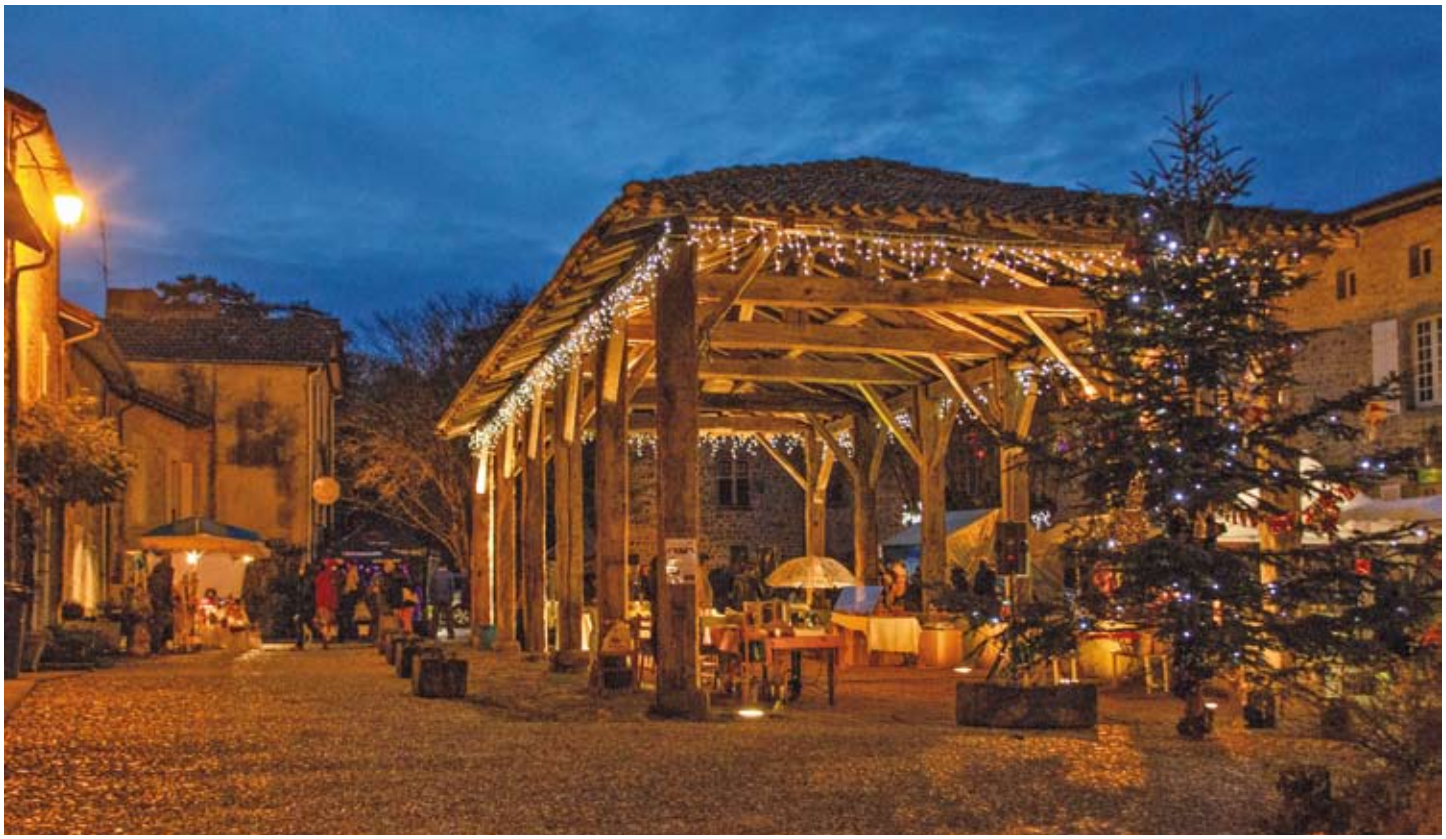

Salles municipales de l'ancien Couvent des Augustins

Accueil des touristes

En dépit des incertitudes liées au contexte sanitaire, les touristes se sont pressés en nombre dans le village durant la saison estivale. Fort peu d'étrangers certes, mais des français des quatre coins de l'hexagone qui avaient décidé de sillonner les régions qu'ils n'avaient jamais visitées. L'accueil touristique des Monts de Blond, dont Mortemart est le point d'entrée, a été installé dans les locaux de la Mairie et animé en collaboration avec les bénévoles des villages de Montrol-Sénard et Bussière-Boffy.
La fréquentation enregistrée atteste de l'importance pour le territoire de maintenir à Mortemart un bureau d'information saisonnier de l'Office de Tourisme intercommunal : 2 800 personnes ont été renseignées en seulement 8 semaines, indépendamment de toutes celles qui ont visité le bourg sans venir se documenter.

Accueil des touristes

Expositions

Huit artisans d'art se sont succédés dans les salles municipales du 31 juillet au 2 septembre.
Un collectif de cinq artistes, du 31 juillet au 12 août : ***Denise Durand*** (émaux sur cuivre, bijoux, tableaux à l'huile), ***Ghislaine Chanterie*** (aquarelles), ***Gisèle Tourneur*** (jeux d'échec en terre, peintures à l'huile, l'acrylique, la résine et la cire), ***Bernadette Peylet*** (peintures à l'huile), **Savonnerie de Limoges**.
Annick Malinvaud, du 31 juillet au 31 août : objets et bijoux en émail sur cuivre de styles diversifiés.
Michèle Epinette, du 2 août au 2 septembre : pastel réaliste dans toutes les thématiques.
Daniel Rossander, du 13 au 31 août : céramique raku inspirée de paysages de l'Islande.

Exposition Annick Malinvaud

Exposition Denise Durand

Ateliers d'artistes de l'ancien Couvent des Carmes

Artistes installés de façon permanente dans les ateliers communaux, ***Catherine-Danièle Ferret*** (peintre, photographe, émailleuse sur lave) et ***Patrick Bras*** (peintre arrivé juste avant le 1er confinement) ont fait découvrir leurs œuvres aux visiteurs qui en profitaient pour admirer l'escalier monumental de l'ancien couvent.
Au cours du mois d'août, ils ont été rejoints par ***Aurélie Boulaud***, maroquinière, qui a profité du cadre inspirant de Mortemart pour créer de nouvelles pièces et les exposer.

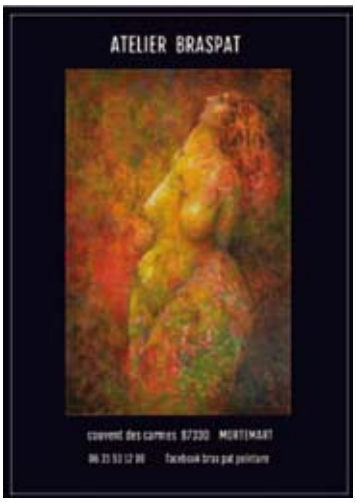

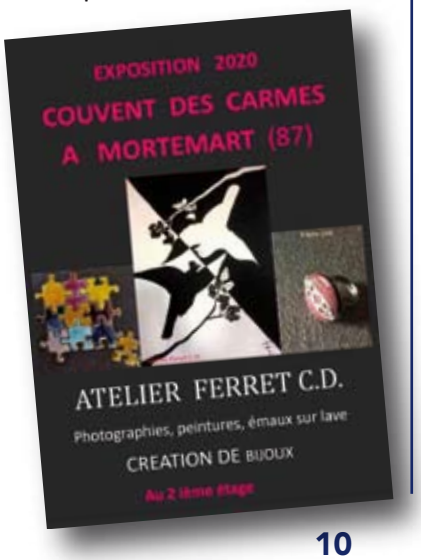

Exposition Michèle Epinette

Illuminations de Noël

Les Plus
Beaux Villages
de France®

Clin d'œil nostalgique
36 ans déjà...

LUNDI 12 NOVEMBRE 1984

DE COLLONGES-LA-ROUGE A MORTEMART

La fraternité des « plus beaux villages de France »

LIMOGES. — *La France entière connaît, aujourd'hui, Charles Ceyrac, le maire de Collonges-la-Rouge (Corrèze), que nul ne songe à confondre avec son frère, François Ceyrac, l'ancien « patron des patrons », hier président du C.N.P.F. Et ce n'est pas pour son activité politique, au sens commun du terme que, dans l'Hexagone, on rend hommage à cet élu de Corrèze qui n'a d'autre prétention que d'être plus utile aux villages qu'aux palais. Charles Ceyrac est, depuis le printemps 1981, « l'homme des cent villages » et l'ardent et chaleureux défenseur des pierres de France.*

Cette année-là, alors que les cerisiers fleurissaient autour de Collonges-la-Rouge, le conseiller général du canton de Meyssac appela, au terme d'une croisade, les élus et toutes les bonnes volontés vivant dans des villages touristiques de France à le rejoindre. C'est ainsi qu'est née, en présence du représentant du ministre de l'Environnement, l'Association des plus beaux villages touristiques de France. L'année suivante, à Salers, dans le Cantal, l'association déposait officiellement ses statuts et prenait forme administrative.

Cette association compte aujourd'hui cent cinq communes, plus précisément cent cinq villages de France qui ont nom : Gargilesse, Cordes, Saint-Cirq, Saint-Pierre-de-Côle, etc. La cent cinquième s'appelle Mortemart, un village de Haute-Vienne qui méritait d'être accueilli, car ses pierres sont chargées d'histoire et son architecture est étonnante.

Dimanche matin, Charles Ceyrac, accompagné de M. Valeix, responsable de la SOMIVAL, et de quelques élus corréziens, s'est rendu à Mortemart, où l'attendait M. André Puygrelier, maire de la commune, entouré de son Conseil municipal. On s'est promené dans les rues de Mortemart à la faveur d'une embellie et, au terme d'un déjeuner, on a levé le verre à cette fraternité qui unit aujourd'hui plus que jamais Collonges-la-Rouge et Mortemart.

NOTRE PHOTO. — **Dimanche matin, à Mortemart, autour de Charles Ceyrac, maire de Collonges-la-Rouge.**

TRAIT D'UNION

Mairie de Mortemart (Haute-Vienne) - Janvier 2021